



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

A/37/417

S/15381

31 août 1982

SFP 2 1982

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

~~UN/SA COLLECTION~~

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-septième session

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU CONSEIL DE SECURITE

CONSEIL DE SECURITE

Trente-septième année

Lettre datée du 30 août 1982, adressée au Secrétaire général par le
Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une note du Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine, datée du 30 août 1982, répondant à une note du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, datée du 14 août 1982, et vous serais reconnaissant de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 11 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim
de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) MI Guojun

* A/37/150.

ANNEXE

Note datée du 25 août 1982 adressée à l'Ambassade de la République socialiste du Viet Nam en Chine par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine

Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine présente ses compliments à l'Ambassade de la République socialiste du Viet Nam en Chine et, comme suite à la note du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam datée du 14 août 1982, tient à faire la déclaration suivante :

Depuis le début de cette année, les autorités vietnamiennes ont continué leurs actes répétés de provocation armée contre les zones frontalières de la Chine et leurs incursions dans ces zones. Les troupes vietnamiennes ont fréquemment ouvert le feu en direction du territoire chinois, ont attaqué et enlevé de paisibles habitants des zones frontalières chinoises et perturbé la production. Des avions militaires vietnamiens ont violé l'espace aérien chinois à maintes reprises à des fins de reconnaissance et de provocation. Des navires de la marine vietnamienne ont sans la moindre raison attaqué et saisi en haute mer des bateaux de pêche et des pêcheurs que le Viet Nam a jusqu'à présent refusé de rendre à la Chine.

Les faits montrent que la tension le long de la frontière sino-vietnamienne est uniquement due à la poursuite par les autorités vietnamiennes d'une politique antichinoise et à leurs actes de provocation délibérée contre les zones frontalières de la Chine. La partie chinoise a toujours soutenu que la tension le long de la frontière sino-vietnamienne peut être relâchée et que les habitants des zones frontalières des deux pays peuvent connaître la paix et la stabilité, à condition que la partie vietnamienne cesse d'appliquer sa politique antichinoise et mette un frein à ses provocations armées et à ses incursions dans les zones frontalières de la Chine.
